



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question orale n° 615

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes des enseignants et des parents d'élèves quant aux suppressions de postes annoncées pour la prochaine rentrée scolaire de 2009 dans les collèges, lycées et écoles primaires du département du Pas-de-Calais et plus particulièrement dans le secteur de l'arrageois. Ces inquiétudes concernent non seulement les fermetures de classes, mais aussi les suppressions de postes de professeurs et de RASED. Par conséquent, elle souhaite connaître ses intentions dans le département du Pas-de-Calais, pour défendre et maintenir l'école de la République et de permettre au mieux la réussite éducative des élèves.

Texte de la réponse

SUPPRESSION DE POSTES D'ENSEIGNANTS DANS LE PAS-DE-CALAIS

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Maquet, pour exposer sa question, n° 615, relative à la suppression de postes d'enseignants dans le Pas-de-Calais.

Mme Jacqueline Maquet. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, je souhaite vous alerter sur la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2009 dans les écoles primaires, collèges et lycées du Pas-de-Calais, et plus particulièrement dans le secteur de l'Arrageois.

Bien que le Président de la République ait promis l'excellence pour notre système éducatif, vous nous imposez aujourd'hui une réduction drastique des moyens humains et matériels. Sur le terrain, les enseignants et les parents d'élèves sont fortement mobilisés pour faire entendre leur mécontentement et expriment de vives inquiétudes quant à l'évolution que le Gouvernement impose à l'éducation. Ces craintes pour l'avenir du système scolaire sont tout à fait légitimes et concernent non seulement les fermetures de classes, mais aussi les suppressions de postes de professeurs et de RASED.

À cause de vos soucis d'économie, ce sont les élèves qui vont trinquer. Les conditions d'enseignement ne cessent de se dégrader, les classes sont trop souvent surchargées. J'ai récemment rencontré des lycéens de Gambetta : en première S, ils sont encore trente-trois par classe. Certaines options disparaissent, faute de moyens. Plusieurs conseils d'administration du secteur ont d'ailleurs refusé de voter l'organigramme de la prochaine rentrée.

Concrètement, dans l'arrondissement d'Arras, la nouvelle carte scolaire se traduit, dans le secondaire, par la suppression de quarante postes dans les collèges et lycées, dont cinq aux lycées Robespierre, Gambetta et Guy-Mollet, quatre à Carnot, deux à Bapaume, deux à Saint-Nicolas, deux au lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines, seul établissement d'enseignement public agricole du département. Dans ces conditions, la région Nord-Pas-de-Calais s'interroge sur l'opportunité de tenir ses engagements en matière de construction ou de rénovation des lycées.

Dans le primaire, même si les fermetures et les ouvertures de classes s'équilibrent, certains quartiers semblent très touchés. Ces fermetures concernent l'école maternelle Jean-Macé d'Achicourt, l'école primaire Langevin de Saint-Laurent-Blangy, ou celle de Beugnâtre en milieu rural.

Quant aux réseaux d'aide aux élèves en difficulté, dont le rôle est primordial, ils sont mis en péril, puisqu'il est question de supprimer plus de cinquante postes dans notre département déjà lourdement touché par les restructurations de l'éducation nationale.

Ma question est donc simple, monsieur le ministre : pendant combien d'années encore allez-vous mettre en péril l'avenir de nos enfants ? Quand entendrez-vous les protestations des enseignants et des parents d'élèves qui ne demandent rien d'autre qu'un service public de l'enseignement de qualité pour tous ?

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, est-il utile que je reprenne les éléments de mes réponses précédentes pour vous dire que je défends l'école et que mon obsession est de permettre à tous les élèves de réussir ? La réussite des élèves est en effet la priorité de mon ministère : c'est d'ailleurs sa seule occupation et toutes les actions que nous conduisons n'ont d'autre but que celui-ci.

Vous m'interrogez sur les prévisions de la rentrée 2009 dans votre département. Comme vous le savez, la démographie scolaire joue un rôle important dans les prévisions de fermeture et d'ouverture de classes. Dans le premier degré, la tendance nationale est à l'augmentation des effectifs : voilà pourquoi nous allons créer 500 classes de plus à la rentrée prochaine - je me permets de le rappeler, puisque vous semblez dire que nous allons en fermer. Cependant, dans le département du Pas-de-Calais, cette tendance ne se confirme pas : à la rentrée prochaine, il va perdre 532 élèves, voire un peu plus. Pourtant, malgré la baisse des effectifs, nous allons ouvrir deux classes. Est-ce là un signe négatif en direction des élèves et des familles du Pas-de-Calais ? Dans les collèges, les effectifs sont à la hausse avec 855 élèves. Cette augmentation s'accompagnera de la création de plus de trente postes. Vous le voyez, madame, dans l'académie du Nord, qui perd des élèves, nous avons plutôt tendance à compenser par un maintien du service, voire par son augmentation.

Vous pouvez être rassurée : à la rentrée 2009, l'éducation nationale maintiendra ses efforts en direction des élèves du Pas-de-Calais, en garantissant la même offre éducative, la même qualité d'enseignement aux élèves et le même nombre moyen de professeurs par élèves.

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Maquet.

Mme Jacqueline Maquet. Je pense, monsieur le ministre, que nous ne serons jamais d'accord sur le sujet.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Ce n'est pas une affaire d'opinion : ce sont des chiffres !

Mme Jacqueline Maquet. Il me semble qu'aujourd'hui, pour l'école de la République, il est grand temps de mettre de côté la règle à calcul.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 615

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2426

Réponse publiée le : 27 mars 2009, page 3041

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 mars 2009